



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Madame V. MOSQUERA
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf. : P76/2020 (corr. : Mme K. De Luca)
N/Réf. : AA/KD/BXL22746_662_Paturage_31A
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le 19 octobre 2020.

Envoi numérique (voir destinataires en fin d'avis) en raison de l'épidémie de Covid-19 – une copie papier suivra ultérieurement

Madame la Directrice,

Objet : BRUXELLES. Rue du Pâturage, 31A. Demande de permis d'urbanisme portant sur la construction d'un immeuble de 14 logements. Avis de la CRMS

En réponse à votre courrier du 18/09/2020, reçu le 18/09/2020, nous vous communiquons **les remarques** formulées par notre Assemblée en sa séance du 14/10/2020.

La demande est partiellement comprise dans la zone de protection de la ferme Den Bels sise rue de Beyseghem, 56. La totalité de la ferme avec son verger est classée comme monument (AG 01/04/2010).



Ferme Den Bels

Projet



© Google maps, 2019



Extraits du dossier

Le projet vise à construire un immeuble de 14 appartements de gabarit R+2+1 niveau de logements dans les combles. La façade serait en maçonnerie de briques avec un soubassement en pierre bleue et sous une toiture en tuiles Pottelberg noires. Le projet se situe dans une rue de maisons de gabarits R+1 et R+2, avec le plus souvent une toiture à versants. La dent creuse que représente le terrain est compris entre 2 immeubles de R+2 + Toit plat et R+2+ Toit à versants. Le fond de la parcelle concernée est occupé par 14 boxes de garages. Il restera, du côté gauche, une parcelle de +/- 6 m, à bâtir.

La construction n'aura pas de réel impact sur la ferme classée mais la CRMS recommande de revoir son raccord aux immeubles à appartements voisins pour tendre vers une plus grande harmonisation des immeubles de la rue (raccord des gabarits et des toitures, matériaux, couleurs, expression architecturale). Elle recommande aussi de profiter du projet pour une amélioration de l'intérieur d'îlot, les boxes de garage ne participant pas à un voisinage de qualité.

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.

Aurélie AUTENNE
Secrétaire Secretaris

Christian FRISQUE
Président Voorzitter

Envoi numérique en raison de l'épidémie de Covid-19 – une copie papier suivra ultérieurement

c.c. BUP-DPC : S.Valcke, M. Kreutz
BUP-DU : B. Annegarn, urban_avis.advies@urban.brussels
 Ville : katia.deluca@brucity.be, opp.patrimoine@brucity.be; urb.commissionconcertation@brucity.be
SCRMS: K.Depicker, M.Badard, C.Vandersmissen, crms@urban.brussels